



Madame, Monsieur,

Vous avez entre les mains le dernier bulletin avant la période des congés d'été.

En espérant que la météo se mette au diapason des saisons calendaires et que nous puissions prendre un peu de ce soleil qui se fait si rare. Cela contribuerait à remonter le moral dans cette période très agitée et anxiogène à la veille d'élections législatives précipitées et improvisées par un Président de la République qui semble perdre le sens de la mesure et la hauteur qui sied à sa fonction. L'actualité nous oblige donc. Nous allons devoir retourner aux urnes les 30 juin et 7 juillet prochains.

Comment prétendre redonner la parole au peuple quand on confond vitesse et précipitation en ne laissant pas le temps au débat démocratique, forçant le calendrier électoral à moins d'un mois des congés ?

En quoi était-il indispensable de provoquer des élections anticipées au début de la période estivale et en pleine préparation des jeux olympiques ?

A la peine pour convaincre qu'un résultat d'élections européennes doit emporter la dissolution de l'Assemblée Nationale (ce qui ne s'est jamais vu), la convocation des électeurs ne pouvait pas attendre le mois de septembre ?

Des mois de travail sur la loi sur la fin de vie tant attendue et espérée par des malades condamnés qui veulent pouvoir décider d'une fin de vie digne et sans souffrances inutiles, réduits à néant par un caprice de monarque républicain. Quel gâchis !

Pourquoi cette précipitation, cette brutalité de décision ? Péché d'orgueil ? Calcul politicien ? Ajouter de la confusion à l'anxiété des Français n'est pas de nature à les rassurer bien au contraire. Une fois de plus les Français vont être amenés à déterminer leur vote en réaction, et non par adhésion à un projet, à une véritable vision pour la France.

Tout cela ne peut amener une nouvelle fois que déception et frustration d'un électorat déjà bien fragilisé et démobilisé.

Non M. le Président, la démocratie ne sortira pas renforcée de cette aventure et votre autorité non plus. La France présente au monde une bien piètre figure, aux antipodes de ce qui a fait sa grandeur passée. Isolé au sommet du pouvoir, enfermé dans vos certitudes, vous êtes devenu sourd aux attentes des Français et lorsqu'ils le manifestent dans un vote, vous leur infligez une punition collective comme un maître d'école du siècle passé corrigeait sa classe ?

A défaut de devenir l'un d'eux, vous ne resterez qu'à l'ombre des grands hommes qui ont bercé vos ambitions.

Reste au modeste maire que je suis d'essayer de convaincre nos citoyens de remplir leur devoir civique et d'exprimer par le vote leur attachement à la devise de notre république : Liberté, Égalité, Fraternité.

Votre Maire,
Jean-Claude RENAUX

1

Travaux



Création de pistes cyclables route de Corbie et rue Roger Salengro, travaux de rénovation caniveaux et trottoirs rue Marius Petit, et création d'un ralentisseur rue du Stade en **mai 2024**

Avril, Mai à Camon



Spectacle opéra de l'école Edmond Marquis le **16 avril 2024**



Commémoration du **8 mai 2024**



« Mais n'te promène donc pas toute nue »
Théâtre du **12 mai 2024**



L'association des anciens combattants de Camon, a organisé le **28 mai 2024**, une journée au Cabaret le P'tit Baltar à Nesle. Moment convivial placé sous le signe de la bonne humeur.



Visite des jardins familiaux par l'école maternelle Jean Jaurès le **24 mai 2024**



38ème Tournoi International U15 de l'US Camon le week-end du **18 et 19 mai 2024**, avec une huitième place au classement.



Dans le cadre du label « Amiens se prend aux jeu 24 » les 39 communes de la métropole ont organisé une rando vélo le **dimanche 19 mai**.



côté scolaire



Partie de Marseille le 9 octobre dernier, [la flamme Scolympique](#), a depuis fait son petit bout de chemin pour arriver jusqu'à Camon. La flamme, symbolique, réalise en réalité deux parcours, partant du sud, l'un remontant par l'est et l'autre par l'ouest. Les deux torches arriveront simultanément **le 26 juillet à Paris**.

Ce projet scolaire a été lancé par une enseignante d'Indre-et-Loire, **Oriane Mattéi**, qui a utilisé les réseaux sociaux pour faire connaître son initiative. Les écoles relais sont invitées à ajouter une étiquette marquant le passage de la flamme dans leur village. La flamme, venant de l'école de Rubempré, est arrivée dans notre classe **le jeudi 6 juin** après-midi.

Les élèves de la grande section de maternelle et du cours préparatoire ont réalisé un relais dans les rues de Camon afin de faire découvrir, en photos, la ville aux autres écoles participants au projet.

C'est l'école Sagebien à Amiens qui est venue récupérer la flamme à la fin de la journée.

Chantier Nature



Le **Samedi 21 septembre 2024** en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, aura lieu le chantier nature « En action aux marais de Camon ». Au programme : restauration d'une mare avec arrachage de la Jussie et débroussaillage afin de remettre en lumière une portion de la rive.

Inscription obligatoire au : 03 22 89 63 96
du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Chacun à son rythme. Matériel fourni par le Conservatoire. Un pique-nique sera offert aux participants.

Festivités du 13 & 14 juillet



Samedi 13 juillet 2024 : Retraite aux Flambeaux

22h00 : Rassemblement Place de la Mairie
22h30 : La Fanfare l'Hortillonne de CAMON emmènera tambour battant le cortège à l'Espace Gaston Gambier pour le feu d'artifice.

Dimanche 14 juillet 2024 : Fête Nationale

11h00 : Rassemblement Place de la Mairie, dépôt de gerbes au Monument aux Morts.

Vivre CAMON

Fête des Hortillonnages



Quelques soient les aléas climatiques, Camon fait la fête le premier week-end de juin. Seul moment de l'année où les coureurs rejoignent les pêcheurs, les danseurs et les rédeux. C'est avant tout la fête des associations et de tous les Camonois. Les spectacles divers et variés ont ponctué la fête sans oublier le feu d'artifice. Rendez-vous l'année prochaine.



Une réunion publique s'est déroulée le vendredi 26 avril 2024, salle Louis Aragon, afin de présenter le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** de la commune. Le nouveau PADD, première étape et pierre angulaire du **Plan Local d'Urbanisme** a été présenté par Madame Johanna LOYER, urbaniste, chargée d'accompagner la commune dans la révision du PLU. Cette dernière a répondu aux questions de salle surtout centrées sur le futur parc habité et sur la zone des cavités. Nous vous rappelons qu'un dossier de consultation contenant un registre pouvant recueillir vos observations est tenu à l'accueil de votre Mairie.



Le Forum aura lieu le samedi 07 septembre 2024 de 10h00 à 18h00.

Une vie associative riche et variée anime notre commune. C'est grâce au rôle essentiel de tous les bénévoles qui mettent leur temps et leurs compétences au service de ces associations que cet important tissu peut vivre. Inviter à la rencontre, éveiller des talents, tel est le but de ce Forum des associations.

Les associations présentes :

- L'US Camon Football
- L'US Camon Athlétisme
- Le Tennis Club
- Le Comité de la Somme de Hand-Ball
- L'US Camon Cyclisme
- La Fanfare l'Hortillonne
- L'UNRPA
- Chasse en plaine
- La Société de Pêche « Chés Cafouilleux »
- Le Cercle Colombophile Amiénois
- La FCPE (parents d'élèves)
- L'APEI (parents d'élèves)
- Le Comité de la Fête des Hortillonnages
- Alcool Écoute Joie et Santé
- Le Groupement Philatélique Picard
- Les Virades de l'Espoir
- La Crèche « Les Caminous »
- Le Secours Populaire antenne Camon
- Club des supporters de l'US Camon Football
- Club des Echecs
- Les petits poids ça Bouscule Terrible
- ASLC
- Entente sportive de Camon

L'espace Nymphéa propose diverses activités au centre culturel :

- Arts plastiques (dessin, peinture...)
- Atelier découverte de la gravure (à partir de 8 ans, ados et adultes)
- Atelier céramique
- Atelier sculpture
- Modern Jazz
- Judo
- Self défense
- Gymnastique, step, aérobic, fitnes

Activités salle Jean Moulin :

- Hip-hop
- Danse classique (cours de pointe, cours de danse, éveil corporel, initiation...)
- Danse Tango
- Cours de Kung Fu - Wushu - Sanda - Taïchi chuan

L'école de musique Harmonia

Renseignements et présentation de l'école.



Plan Canicule



Les périodes de fortes chaleurs sont des facteurs de risques pour les plus fragiles. Nous invitons dès à présent les seniors de plus de 65 ans, les personnes en situation de handicap à se faire recenser en cas de déclenchement d'une alerte canicule auprès du CCAS.

L'inscription sur le registre du CCAS permettra un contact régulier (téléphone, visite) lors du déclenchement de celui-ci. N'hésitez pas à contacter le CCAS au 03.22.49.65.72 et ou à télécharger le formulaire d'inscription sur le site de la commune www.camon.fr.

Tickets Loisirs



Cette année, le CCAS propose aux jeunes entre 14 et 21 ans diverses activités : bowling, cinéma et piscine. Des tickets sont à leurs dispositions, tous les mardis à partir du 16 juillet de 14h00 à 16h00 sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif CAF. (Quotient familial inférieur à 951€)

La semaine Bleue 2024...



Concert Rock

Jean François DAVID
"La voix de Johnny"
Judi 03 octobre 2024 à 15h00
 Salle Louis Aragon
 En collaboration avec l'UNRPA et le CCAS
 Tarif : 15 € la place
Sur réservation 03 22 49 65 72



Rencontres amicales

Mardi 1er octobre 2024 à 14h00
Salle Louis Aragon

Vous avez plus de 50 ans,
 Vous souhaitez partager un moment convivial et
 faire des rencontres lors d'un après-midi autour
 d'un café

"A vos baskets"

Le vendredi 04 octobre 2024

Randonnée pédestre - durée 1h30

Encadrée par le CCAS de CAMON et l'US CAMON
 Départ et arrivée au CCAS CAMON

Une collation sera servie au retour de la randonnée



Réunion d'information « La retraite »



L'heure de la retraite approche et vous vous interrogez sur les dispositifs, vos droits et les démarches à réaliser. Venez à la rencontre de LENOBLE Olivier, Animateur et Conseiller à la Carsat, lors d'une réunion d'information qui aura lieu le :

Mardi 24 septembre à 13h30
 Salle Gilbert Capron, rue Lucie Aubrac à Camon



Ateliers

Dès septembre, inscrivez-vous à nos ateliers

Tous les lundis :

De 10h15 à 11h15 - Atelier sophrologie - Salle Guy Fleuret – Rue des Déportés – CAMON
De 14h00 à 16h00 - Atelier mémoire - CCAS de Camon

Tous les mardis :

De 10h15 à 11h15 - Atelier sophrologie - Salle Guy Fleuret – Rue des Déportés – CAMON
De 10h00 à 11h00 - Atelier diététique - CCAS de Camon (tous les 15 jours)
De 14h00 à 16h00 - Atelier mémoire - CCAS de Camon
De 14h00 à 16h00 - Marche nordique - Rendez vous au Stade de Camon (tous les 15 jours)
De 16h00 à 17h30 - Permanence avocat (sur RDV) le 2^{ème} mardi de chaque mois

Tous les mercredis :

De 9h30 à 12h - Atelier tricot et crochet - CCAS de Camon
De 14h00 à 17h00 - Permanence impôt - CCAS de Camon

Tous les jeudis :

De 9h00 à 12h00 - Permanence Mission Locale - CCAS de Camon
De 14h00 à 16h30 - Café numérique - CCAS de Camon - 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois
De 14h00 à 16h30 - Permanence CIDFF - Conseillère juridique - CCAS de CAMON - 4^{ème} jeudi du mois

Tous les vendredis :

De 14h30 à 15h30 - Atelier Gym - Prévention des chutes - Salle Gilbert Capron - Camon
De 14h30 à 16h30 - Atelier Orange Inclusion - Tous ensemble contre la facture numérique :
 ✓ **Le 04 octobre** : La prise en main de votre smartphone
 ✓ **Le 11 octobre** : Les réseaux sociaux
 ✓ **Le 18 octobre** : La protection des données personnelles
 ✓ **Le 25 octobre** : L'utilisation Whatsapp
 ✓ **Le 08 novembre** : L'utilisation Facebook

Les agents du CCAS vous accompagnent pour vos démarches administratives, pour l'élaboration de votre dossier retraite (sur RDV).

Nous vous rappelons également qu'une borne numérique est à votre disposition au CCAS afin d'effectuer vos démarches administratives (CAF, Pôle Emploi, AMELI), payer vos factures en ligne.



Nous vous informons que notre équipe Service Civique Solidarité Séniors, présents dans notre commune est également à votre disposition : leurs missions : intervenir auprès de la crèche, du restaurant scolaire en collaboration avec le centre de loisirs « LE RANCH », et avec le CCAS des visites de convivialités pour les personnes seules et isolées afin d'apporter et de passer un moment agréable (lecture, discussion, jeux, multimédia...).

Si vous êtes intéressés par ce dispositif contactez le CCAS au 03.22.49.65.72



Nous vous proposons une nouvelle rubrique qui vous présentera les différents acteurs politiques en relation avec votre ville.

Le sénateur Rémi Cardon

Qui est Rémi Cardon ?

Le Camonois Rémi Cardon, 30 ans, a été élu sénateur de la Somme en 2020, il représente un renouveau générationnel au sein du Sénat grâce à son dynamisme et son engagement.

Son parcours

Né le 3 mai 1994 à Amiens, Rémi Cardon est investi depuis plusieurs années dans la vie publique, en tant que conseiller municipal de Camon depuis 2014, mais également au sein de plusieurs associations de l'éducation populaire et du développement durable.

Diplômé d'un Master en Economie du Net de l'Université de Picardie Jules Verne, Rémi Cardon a été en charge des solutions techniques à apporter aux collectivités pour une entreprise française de télécommunication bien connue.

Son implication associative et son expérience professionnelle lui permettent de placer au coeur de son mandat de sénateur la défense des territoires, l'accompagnement des collectivités et le soutien aux initiatives et innovations locales.

Quelques actions de Rémi au Sénat :

1. Insertion et éducation

Rémi Cardon mène un combat pour améliorer l'éducation et la formation professionnelle dans le département. Il défend chaque année l'octroi de moyens supplémentaires pour l'Ecole, et a déposé une proposition de loi facilitant l'insertion des jeunes dans la vie active.

2. Transition Écologique

Il a déposé une proposition de loi en faveur des énergies renouvelables octroyant de nouvelles retombées financières pour les communes, pour que les bénéfices du développement durable soit réellement accessibles aux citoyens.

3. Défense du Territoire

Rémi Cardon oeuvre au quotidien pour faire de notre territoire une terre d'ancrage. Il s'attache donc à faire des centre-bourgs les pôles de développement de demain, à mettre en relation les acteurs pour relancer le commerce local et l'artisanat, à valoriser une agriculture de proximité et de qualité, ou encore à défendre le maintien des services publics dans les zones rurales.

Mon travail de Sénateur et de Conseiller Municipal,

Élu Conseiller Municipal à Camon en 2014, je suis devenu Sénateur de la Somme en 2020.

Au quotidien, j'essaie d'allier ces deux « casquettes » pour lutter contre l'atomisation de la société, la défiance et la perte du sens du collectif et ainsi améliorer la vie de tous pour enclencher des perspectives d'avenir heureux.

Beaucoup à Camon et dans le reste du département m'ont interpellé sur leurs difficultés à payer leurs factures d'énergie avec la montée des prix du gaz et de l'électricité. D'autres m'ont également alerté sur le parcours du combattant dans lequel ils s'étaient engagés pour entreprendre une rénovation thermique de leur logement.

C'est en me nourrissant de ces constats et de l'attente de solutions que j'ai pu déposer une proposition de loi relative à la rénovation thermique des logements. J'ai défendu devant le Sénat le principe d'un reste à charge zéro pour les personnes les plus précaires, habitant une passoire thermique et souhaitant engager des travaux de rénovation thermique. J'ai couplé cette proposition à un accompagnement renforcé dans les démarches MaPrimeRenov pour des rénovations simplifiées.

Voilà ma méthode, partir des problèmes concrets que vous pouvez rencontrer au quotidien et proposer des solutions concrètes: moins de contraintes administratives, des économies d'énergie pour la planète, et des économies d'argent pour le porte-monnaie !

Ce n'est qu'en se nourrissant du réel que l'on peut être efficace, réconcilier les citoyens et la politique et redonner du sens à la chose publique. C'est la clé pour répondre sérieusement aux défis qui nous attendent demain avec en premier lieu la préservation de l'environnement.

Sachez pouvoir compter sur moi tant au Sénat qu'au sein du conseil municipal pour donner de l'écho à vos préoccupations, apporter des solutions constructives et redonner du sens au « nous » !

Juin 2024



Festival International de Jardins

Le Festival international de jardins | Hortillonnages Amiens vous accueille jusqu'au 13 octobre 2024. Rendez-vous annuel incontournable, il fête sa 15^e édition avec 14 nouvelles créations dont 7 jardins, 5 installations artistiques et 2 projets par les étudiants de l'UFR des Arts de l'Université Picardie Jules Verne.

Depuis l'an dernier, Art & jardins | Haut-de-France a mis en place un tarif préférentiel pour les Camonois(e)s soit 18 euros la barque, (6 personnes maximum dans la barque), afin de vous permettre de découvrir ou redécouvrir cette manifestation culturelle. **Tarif valable dès l'ouverture jusqu'au 30 juin et du 4 septembre au 13 octobre 2024.** Tarif accessible sur présentation, le jour de la visite, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité. Réservation au **06 78 53 55 92**.

EN BARQUE

A Camon, louez une barque au Port à fumier, 35 rue Roger Allou (au niveau du parking), pour naviguer vers les différentes parcelles investies autour de l'étang de Clermont pour un parcours d'îlots en îlots de 2h30 .

Accès sur réservation :

www.artetjardins-hdf.com / [+33 \(0\)6 78 53 55 92](tel:+330678535592)

PORT À FUMIER

(Accueil – 35 rue Roger Allou – 80450 Camon)

De mai à juin et de septembre à octobre :

le mercredi, jeudi et vendredi de 13h à 19h,
le week-end de 10h à 19h,

En juillet-août :

du lundi au vendredi de 13h à 19h,
le week-end de 10h à 19h
Jours fériés de 10h à 19h.

Tarifs location barques :

Le tarif de location d'une barque se décline en fonction du nombre de personnes de 1 à 6 max.

- * 20€ / 1-2 pers.
- * 25€ / 3-4 pers.
- * 30€ / 5-6 pers.
- * gratuit -3 ans



A PIED

A Amiens, accédez par le chemin de halage à l'île aux Fagots et à la presqu'île Robinson ou par le chemin du Malaquis à l'étang de Rivery. Avec un pique-nique, détente assurée !

Entrée libre et gratuite

ÎLE AUX FAGOTS

(Accueil – 43 chemin de halage – 80000 Amiens)

De mai à juin et de septembre à octobre :

du mercredi au dimanche de 12h30 à 19h,

En juillet-août :

du lundi au dimanche de 12h30 à 19h (Jours fériés de 12h30 à 19h).



Pour la bonne gestion et l'utilisation du cimetière, il est obligatoire de procéder à la reprise de certaines concessions.

Liste des reprises des concessions perpétuelles pour l'année 2024 dans le cimetière communal :

Nom du Concessionnaire	Numéro de la concession	Nom du Concessionnaire	Numéro de la concession
VIART	CIM 1 I1	SACHY	CIM 1 I44 et 45
SANS NOM	CIM 1 I3	SANS NOM	CIM 1 I49
SCRIBOT	CIM 1 I4	DUCROCQ-ALLONCHERIE	CIM 1 I50
SANS NOM	CIM 1 I5	SANS NOM	CIM1 J3
SANS NOM	CIM 1 I7	SANS NOM	CIM1 J10
BELLEGUEULLE	CIM 1 I9 et 9 Bis	SANS NOM	CIM1 J 11 et 11 Bis
BOURDON	CIM 1 I10	SANS NOM	CIM1 J12
DELHOMEL-PLUQUET	CIM 1 I11	SANS NOM	CIM1 J17
BROCHET-LAIGLE	CIM 1 I14	SANS NOM	CIM1 J17 Bis
DEVAUCHELLE-HARLÉ-PATOUX	CIM 1 I18 et I19	SANS NOM	CIM 1 J19
SANS NOM	CIM 1 I20	SANS NOM	CIM 1 J23
MONIER-DUFLOT	CIM 1 I21	SANS NOM	CIM1 J26
DOURLENS-BILLEBAUD	CIM 1 I24 et 25	SANS NOM	CIM1 J28
WUISBECQ	CIM 1 I32	SANS NOM	CIM1 J33
COURTOIS	CIM 1 I36	SANS NOM	CIM1 J35
TRIQUET-QUIGNON	CIM 1 I35	SANS NOM	CIM1 J38 et 39
DE SAINT ALDEGONDE	CIM 1 I40	SANS NOM	CIM1 J40
DOUCHET-DELAVIER	CIM 1 I42	KURTEN	CIM1 J41 et 42
		DOURLENS-CALIPPE	CIM1 P6

Etat civil



Décès

MILLEVILLE née BEYAERT Thérèse
 LÉGUILLÉ née HOLLEVILLE Jeanne
 HENNEBELLE Elynah
 DEVAUX Bernard
 MATURANA Jean-Luc
 WAMEN COULON Mathilda
 BAYARD née DEFRENNE Marguerite
 DEWERSE née OSSART Maryline
 PINCHINAT Michèle
 LAURENT Gérard
 BUFFET née DUFOURMANTELLE Monique
 BOILY née SUPPLICE Nicole
 JANSON née LEMAÎTRE Monique
 GOUIN Daniel
 FARCY Christian
 PÉCOURT née PIVARD Huguette
 BEDETTI née DEMMORY Odette
 POULAIN Jean-Bernard
 ROBILLARD Daniel
 VAQUETTE Hubert
 LÉCOCQ née PERSENT Martine
 PÉCOUL Pierre
 FOURNIER née DUPAS Suzanne
 DROSIN née LAGOUGE Ghislaine
 THUILLIER née DAUTHIEUX Maryse



Naissances

Zoé SAINT-SOLIEUX Lina FARHAOUI
 Adèle TURLURE Edgar VERNE
 Julia HOLLVILLE THOMAS
 Octavie LESAGE
 Timothée COQUET
 Khalil MEROUANI BAJUS



Mariages

Christophe STAES & Séverine MERCIER mariés le 16 septembre 2023 par Jean-Claude RENAUX
 Guillaume BOILAY & Estelle FLORY mariés le 30 septembre 2023 par Jean-Claude RENAUX
 Benjamin ORY & Fanny MORONVAL mariés le 10 février 2024 par Jean-Claude RENAUX
 Thibaud MARIN & Mallaury BARDET mariés le 18 mai 2024 par Jean-Claude RENAUX
 Ludovic CREUZOT & Isabelle DUTRIAUX mariés le 18 mai 2024 par Jean-Claude RENAUX



Maëlle PRUVOT célébré le 23 février 2024 par Jean-Claude RENAUX



Le Cercle d'échecs



Le Cercle d'échecs Paul Kérés de Camon accueille les amateurs d'échecs de tous les niveaux les vendredis soir de 20h30 à 21h30, salle Gilbert Capron. Un rendez-vous pour découvrir, s'initier ou s'entraîner, dans une ambiance détendue et conviviale grâce à la bonne humeur de son président Marc ROGER.

L'association, qui existe depuis 2001, compte chaque année une vingtaine de membres de tous les âges.

Occasionnellement, l'association anime également des ateliers d'initiation à l'extérieur de ses locaux. Une série d'ateliers auront lieu prochainement dans les bibliothèques de la métropole d'Amiens.

Adultes et enfants, tout le monde est bienvenu ! Avis aux amateurs !

Plus d'informations : echecs.camon@gmail.com ou 06.85.34.45.48

Quoi de neuf

AIDES FINANCIÈRES

Nous vous informons du lancement de nouvelles initiatives de soutien aux ménages. Ces mesures pilotées par l'état ont pour but de rendre le logement plus accessible et d'améliorer la qualité de vie des citoyens.

Une partie des aides est réservée à :

- Une assistance pour le règlement des factures, couvrant les dépenses liées à l'eau, au téléphone, à l'électricité et au gaz.

- Le chèque énergie, qui prend en charge les coûts liés à l'énergie, y compris les factures, les charges intégrées dans le loyer, ainsi que les travaux éligibles à MaPrimeRénov' effectués par des professionnels RGE.

Réduction de vos factures d'électricité :

Contactez le [09 73 96 16 45](tel:0973961645) (service et appels gratuits)

- La prime "Coup de pouce chauffage" encourage le remplacement des chaudières par des systèmes plus efficaces, tels que les chaudières biomasse, les pompes à chaleur, les systèmes solaires, les raccordements à des réseaux de chaleur renouvelable, et les chauffages au bois performants.

D'autres formes d'assistance sont également disponibles. Pour obtenir plus d'informations sur l'ensemble des aides financières au logement, veuillez consulter le site web : <https://www.ecologie.gouv.fr/demarches/aides-financieres-au-logement>

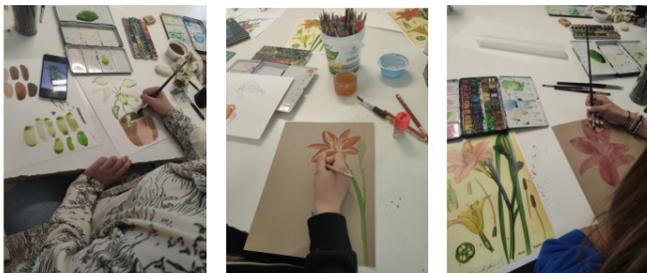
AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Depuis le 1^{er} janvier 2024, Amiens Métropole, propose un dispositif d'accompagnement aux propriétaires pour améliorer leur logement. Un conseil gratuit et impartial peut ainsi être apporté par les conseillers de la plateforme « LAURE » sur simple appel au **03.22.97.41.41**, par mail à contact-renovation@amiens-metropole.com, ou sur **rendez-vous** organisé dans les locaux de la plateforme (Quai de l'Innovation, rue du Hocquet à AMIENS).

Vivre CAMON

Ce qu'il faut savoir

Espace Culturel



L'atelier ados de Nymphéa vous accueille pour apprendre des techniques de dessin, peinture et gravure, tous les mercredis de 15h15 à 16h45. L'objectif étant de progresser autant sur la technique que sur la créativité dans une ambiance conviviale. Une multitude de possibilités vous attendent à Nymphéa. (A partir de 13 ans). Plus d'infos au 03.22.49.67.01.

Elections législatives

Les élections législatives auront lieu les dimanches 30 juin et 07 juillet 2024 afin de renouveler les députés suite à la dissolution de l'assemblée Nationale.

Baignade interdite



La baignade dans la Somme et les étangs de Camon est interdite. Il est également interdit de plonger des deux ponts qui enjambent la Somme.
« arrêté municipal 2005/08/005 »

Expression de l'opposition

La dissolution de l'Assemblée nationale nous appelle à voter massivement les 30 juin et 7 juillet. Face à la montée des extrêmes et démagogues, surtout dans notre circonscription, choisissons une alternative républicaine et démocratique, fondée sur les valeurs régalienues, le progressisme et la refonte de notre modèle démocratique. Unissons nos forces pour un projet de progrès, pas de régression. Ensemble, faisons de ces élections un moment de renouveau démocratique.

VIVRE CAMON
Bulletin d'information municipale
Responsable de la publication :
Jean-Claude Renaux
www.camon.fr
Impression IRG
Conception : Com'une Idée
Réalisation : Mairie de Camon

12

Mensualisation eau

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de demander une mensualisation pour votre prochaine facture d'eau. Elle peut être faite à tout moment, quel que soit son secteur géographique et elle sera effective, après réception de la prochaine facture basée sur un indice réel. Les abonnés ne recevront plus de facture intermédiaire sur index estimé, celle-ci étant remplacée par le prélèvement de 9 acomptes mensuels, suivis d'un décompte annuel de solde. Ce nouveau moyen de paiement permettra ainsi aux personnes qui le souhaitent, de lisser le paiement des dépenses eau / assainissement à l'année

Vous pouvez également vous adresser au **03 22 33 59 40** ou par mail : mensualisationeau@amiens-metropole.com

Des formulaires d'adhésion sont disponibles également à l'accueil de votre Mairie.

Bienvenue



Christophe STAES
Conseiller en Gestion de Patrimoine
N° Orias : en cours • www.oriass.fr

7 rue de l'île mystérieuse
Cité des métiers • 80440 Boves
Tél : 03 22 80 88 00 • Mob. : 06 78 33 95 09
christophe.staes@mandataires.ganpatrimoine.fr



12 septembre 2024 à 14h00 : Goûter UNRPA, salle Louis Aragon

27, 28 & 29 septembre 2024 : Les Virades de l'Espoir.

12 octobre 2024 à 20h30 et 13 octobre 2024 à 16h00 :
Spectacle « Hors Piste » par voie de Garage, salle Louis Aragon

Mairie de CAMON
Place du Général Leclerc
BP 20002
80334 CAMON Cedex
Tél. : 03 22 49 30 00
Fax : 03 22 49 30 09
Horaires d'ouverture au public :
Du Lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

